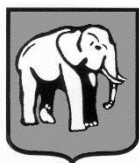


Arrondissement de Grasse

## MAIRIE DE PEGOMAS



06580

Téléphone : 04 93 42 22 22

Télécopie : 04 97 05 25 50

### **COMPTE-RENDU** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU LUNDI 7 DECEMBRE 2020**

L'An Deux Mille Vingt et le Sept du mois de Décembre et à Dix-Huit heures Trente, le Conseil Municipal de Pégomas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Pégomas, salle Mistral, sous la présidence de Mme SIMON Florence, Maire, à la suite de la convocation adressée le 1<sup>er</sup> décembre 2020

**Etaient Présent (e)s :**

Mme SIMON Florence, Maire

M. VOGEL Dominique, 1<sup>er</sup> adjoint

Mme DUPUY Martine, 2<sup>ème</sup> adjoint

M. COMBE Marc, 3<sup>ème</sup> adjoint

Mme PELAPRAT-LECLERCQ Isabelle, 4<sup>ème</sup> adjoint

M. BERNARDI Serge, 5<sup>ème</sup> adjoint

Mme MEY Josiane, 6<sup>ème</sup> adjoint

M. BERTAINA Jean-Pierre, 7<sup>ème</sup> adjoint

Mme BOURLIER Sandra, 8<sup>ème</sup> adjoint

Mme PREVOST Dominique, Mme UBALDI Martine, Mme CHAMPAVIER Patricia, M.

ROBINET Philippe, M. BERTI Gilles, M. PELLETIER Thierry, M. YBERT Alain, Mme JOURNO

Sarah, Mme POGGIOLI Isabelle, M. VAUTE Cédric, Mme FOUCHER Sandy, Mme BARON

Nathalie, Mme LALLEMENT Sagane, Mme GOUSSEFF Valérie

**Etaient absents :**

M. PIBOU Gilbert, M. BOULIER Patrick, M. GODILLOT Yannick

**Etaient absent (e)s, ayant donné un pouvoir :**

M. SAILLAND Philippe à Madame SIMON Florence, Mme KARALIC Yves à M. VOGEL

Dominique, Mme CREACH Julie à M. COMBE Marc

A été désignée Secrétaire de séance : Mme UBALDI Martine

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 novembre 2020 n'a fait l'objet d'aucune observation.

La liste des décisions du maire en application de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGCT est communiquée aux élus.

## ORDRE DU JOUR-DELIBERATIONS

---

<p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 DECEMBRE 2020 A 18h30</b></p>
---

- Approbation du procès-verbal du 03 novembre 2020.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Communication du tableau des décisions.

### DELIBERATIONS

---

#### FINANCES

1. Choix de faire le don « tempête Alex » à la ville de TENDE (DL2020\_71)
2. Décision modificative n°1 – budget principal 2020 (DL2020\_72)

#### URBANISME

3. Approbation du protocole d'accords de médiation issu de la médiation tenue le 27 octobre 2020 sous l'égide de l'association ami-médiation portant sur les travaux d'élargissement du chemin des Chênes (emplacement réservé n°13 institué par le PLU au profit de la commune) (DL2020\_73)

Le point ci-après est ajouté en accord avec tous les élus présents :

4. Déplacement du marché hebdomadaire sur le parvis JEAN ORTELLI, le parking réservé au personnel de la mairie et sur une partie de la place Parchois ainsi que l'exonération des droits de place les 24 et 31 décembre 2020 (DL2020\_74)

### DELIBERATIONS

1. CHOIX DE FAIRE LE DON « TEMPETE ALEX » A LA VILLE DE TENDE (DL2020 71)

Madame le Maire expose au conseil municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment, son article L.2121-29 ;

Considérant que la commune de PEGOMAS souhaite s'associer à l'élan national de solidarité en faveur des sinistrés de la tempête « Alex » et plus particulièrement, de la ville de TENDE ;

Le conseil municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré par 26 VOIX POUR (Mme SIMON Florence, M. VOGEL Dominique, Mme DUPUY Martine, M. COMBE Marc, Mme PELAPRAT-LECLERCQ Isabelle, M. BERNARDI Serge, Mme MEY Josiane, M. BERTAINA Jean-Pierre, Mme BOURLIER Sandra, Mme PREVOST Dominique, Mme UBALDI Martine, M. SAILLAND Philippe (pouvoir à Mme SIMON Florence), Mme CHAMPAVIER Patricia, M. ROBINET Philippe, M. KARALIC Yves (pouvoir à M. VOGEL Dominique), M. BERTI Gilles, M. PELLETIER Thierry, M. YBERT Alain, Mme JOURNO Sarah, Mme POGGIOLI Isabelle, M. VAUTE Cédric, Mme CREACH Julie (pouvoir à M. COMBE Marc), Mme FOUCHER Sandy, Mme BARON Nathalie, Mme LALLEMENT Sagane, Mme GOUSSEFF Valérie)

DECIDE :

- QUE le don « tempête Alex » de 2 000 euros soit versé à la ville de TENDE
- DE DONNER tout pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

## **2. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL 2020 (DL2020 72)**

Madame le Maire expose au conseil municipal :

Afin de permettre une bonne exécution budgétaire, il convient de procéder à quelques ajustements sur le budget principal 2020, comme suit :

- Des travaux en régie ont été réalisés au cours de l'année 2020 pour la mise en place d'une clôture sur le parking du Cimetière Clavary et pour les travaux d'éclairage de l'Eglise St Pierre.

Le coût de ces travaux (acquisition des matériaux et charges de personnel) doit être comptabilisé dans l'actif de la commune. Pour ce faire, il convient de saisir les écritures d'ordre en section d'investissement au chapitre 040 – Article 21318 « Autres bâtiments » et en section de fonctionnement au chapitre 042 – Article 722 « Immobilisations corporelles » pour un montant de 26 000 €.

Le conseil municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré par 26 VOIX POUR (Mme SIMON Florence, M. VOGEL Dominique, Mme DUPUY Martine, M. COMBE Marc, Mme PELAPRAT-LECLERCQ Isabelle, M. BERNARDI Serge, Mme MEY Josiane, M. BERTAINA Jean-Pierre, Mme BOURLIER Sandra, Mme PREVOST Dominique, Mme UBALDI Martine, M. SAILLAND Philippe (pouvoir à Mme SIMON Florence), Mme CHAMPAVIER Patricia, M. ROBINET Philippe, M. KARALIC Yves (pouvoir à M. VOGEL Dominique), M. BERTI Gilles, M. PELLETIER Thierry, M. YBERT Alain, Mme JOURNO Sarah, Mme POGGIOLI Isabelle, M. VAUTE Cédric, Mme CREACH Julie (pouvoir à M. COMBE Marc), Mme FOUCHER Sandy, Mme BARON Nathalie, Mme LALLEMENT Sagane, Mme GOUSSEFF Valérie)

DECIDE :

- D'ADOPTER les modifications budgétaires suivantes :

		DEPENSES		RECETTES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	R 722-01 : Immobilisations corporelles				26 000,00 €
Chapitre 70 - Produits des services	R 7067-255 : Red. serv. périscolaires et ens.			26 000,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	D 21318-01 : Autres bâtiments publics		26 000,00 €		
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers, Réserves	D 10226-01 : Taxe d'aménagement	26 000,00 €			

Le montant total du budget 2020 n'est pas modifié.

**3. APPROBATION DU PROTOCOLE D'ACCORDS DE MEDIATION ISSU DE LA MEDIATION TENUE LE 27 OCTOBRE 2020 SOUS L'EGIDE DE L'ASSOCIATION AMI-MEDIATION PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DU CHEMIN DES CHENES (EMPLACEMENT RESERVE N°13 INSTITUE PAR LE PLU AU PROFIT DE LA COMMUNE) (DL2020 73)**

M. Serge BERNARDI expose au conseil municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles 2044 à 2052 du Code Civil traitant des transactions ;

Vu notamment, l'article L213-1 du Code de Justice Administrative (CJA) ;

Considérant que lors de la réunion de médiation du 27 octobre 2020, en vue de trouver une solution amiable à ce litige, les participants ont décidé de s'entendre sur les points suivants :

- vente à la commune à l'euro symbolique (1€) la partie du bien frappé par l'emplacement réservé n°13 avec un petit mur existant dans l'angle Nord-Ouest dudit terrain pour garantir un élargissement entre 6 et 4,5 mètres du chemin des Chênes, excepté à la hauteur d'un olivier centenaire à sauvegarder.
- La commune de PEGOMAS renonce à la mise en œuvre du surplus de son emplacement réservé n°13 grevant les parcelles H n°257-258.
- Mme CHARUEL Renée se désiste de son recours devant le tribunal administratif de Nice.

Considérant qu'un projet de protocole d'accords de médiation a été établi et ci-annexé ;

Le conseil municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré par 26 VOIX POUR (Mme SIMON Florence, M. VOGEL Dominique, Mme DUPUY Martine, M. COMBE Marc, Mme PELAPRAT-LECLERCQ Isabelle, M. BERNARDI Serge, Mme MEY Josiane, M. BERTAINA Jean-Pierre, Mme BOURLIER Sandra, Mme PREVOST Dominique, Mme UBALDI Martine, M. SAILLAND Philippe (pouvoir à Mme SIMON Florence), Mme CHAMPAVIER Patricia, M. ROBINET Philippe, M. KARALIC Yves (pouvoir à M. VOGEL Dominique), M. BERTI Gilles, M. PELLETIER Thierry, M. YBERT Alain, Mme JOURNO Sarah, Mme POGGIOLI Isabelle, M. VAUTE Cédric, Mme CREACH Julie (pouvoir à M. COMBE Marc), Mme FOUCHER Sandy, Mme BARON Nathalie, Mme LALLEMENT Sagane, Mme GOUSSEFF Valérie)

DECIDE :

- D'APPROUVER le projet de protocole d'accords de médiation en annexe, issu de la procédure de médiation tenue le 27 octobre 2020 sous l'égide de l'association AMI-MEDIATION.
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer ledit protocole d'accords et tous documents s'y rapportant.

**4. DEPLACEMENT DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE SUR LE PARVIS JEAN ORTELLI, LE PARKING RESERVE AU PERSONNEL DE LA MAIRIE ET SUR UNE PARTIE DE LA PLACE PARCHOIS AINSI QUE L'EXONERATION DES DROITS DE PLACE LES 24 ET 31 DECEMBRE 2020 (DL2020 74)**

Madame le Maire expose au conseil municipal :

Par la délibération n°DL2020-49 en date du 23 septembre 2020, un marché hebdomadaire a été créé et se tient depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 tous les jeudis matin sur la Place du Logis. Afin de ne pas priver les commerçants sédentaires de la Place du Logis de leur clientèle les jeudis 24 et 31 décembre 2020 pour les préparatifs des fêtes de fin d'année, il serait souhaitable de déplacer le marché hebdomadaire du jeudi sur une autre place du village et de proposer l'exonération à titre exceptionnel des droits de place pour ces deux dates pour les commerçants non sédentaires présents les 24 et 31 décembre 2020.

Le conseil municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré par 26 VOIX POUR (Mme SIMON Florence, M. VOGEL Dominique, Mme DUPUY Martine, M. COMBE Marc, Mme PELAPRAT-LECLERCQ Isabelle, M. BERNARDI Serge, Mme MEY Josiane, M. BERTAINA Jean-Pierre, Mme BOURLIER Sandra, Mme PREVOST Dominique, Mme UBALDI Martine, M. SAILLAND Philippe (pouvoir à Mme SIMON Florence), Mme CHAMPAVIER Patricia, M. ROBINET Philippe, M. KARALIC Yves (pouvoir à M. VOGEL Dominique), M. BERTI Gilles, M. PELLETIER Thierry, M. YBERT Alain, Mme JOURNO Sarah, Mme POGGIOLI Isabelle, M. VAUTE Cédric, Mme CREACH Julie (pouvoir à M. COMBE Marc), Mme FOUCHER Sandy, Mme BARON Nathalie, Mme LALLEMENT Sagane, Mme GOUSSEFF Valérie)

DECIDE :

- D'AUTORISER le déplacement du marché hebdomadaire sur le parvis Jean Ortelli, le parking réservé au personnel de la mairie et sur une partie de la place Parchois les jeudis 24 et 31 décembre ;
- D'AUTORISER l'exonération à titre exceptionnel des droits de place pour ces deux dates pour les commerçants non sédentaires présents les 24 et 31 décembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 05.